

OFFRE DE CONTRAT A TERME PRECIS / GMNS NICOLAS (SAISON ESTIVALE 2024)



L'OFFRE DE CANDIDATURE : CONTRAT DE GÉRANT MANDATAIRE NON SALARIÉ À TERMES PRÉCIS

1^{er} caviste de France compte près de 500 magasins en France

Depuis 1822, les cavistes Nicolas sont de vrais professionnels du vin, reconnus pour leurs connaissances produits et leur sens du service client. Dans le cadre de remplacement en magasin pendant l'été,

Nicolas vous donne la chance unique de gérer un de ses nombreux points de vente ! Nous vous proposons de participer à l'aventure Nicolas et de devenir l'un de nos Gérant Mandataire non-salarié : Caviste Passionné(e) par le commerce, voici votre mandat:-

- La gestion de votre point de vente : La vente et livraisons à domicile des clients en tenant compte des recommandations données par les établissements Nicolas et en suivant la politique commerciale de la Société NICOLAS.
- La réception de la marchandise en dépôt avec mandat de les vendre et en assumant la responsabilité financière
- Le maintien du niveau de son stock à un montant cohérent avec les ventes réalisées.
- Effectuer les versements bancaires tous les jours d'ouverture ou quatre fois par semaine au moins dans le cas où l'agence bancaire affectée à la succursale ne dispose pas de coffre de nuit.

Vous avez le goût du commerce, le sens du service, des talents de gestionnaire.

Motivé(e) par l'aventure ?

N'hésitez plus, **candidatez à partir du 02 janvier !**

LE MÉTIER

Le Gérant Mandataire Non Salarié dans le cadre de son métier de caviste est en charge de :

- L'accueil du client
- Le conseil et la vente
- Le maintien du niveau du stock magasin à un montant cohérent avec les ventes réalisées
- Le passage des commandes
- La gestion des réceptions et le pointage des livraisons
- Le réassort sur la surface de vente et l'entretien du magasin
- Mise en place des animations commerciales
- L'encaissement
- La gestion comptable incluant les remises en banque
- La préparation d'inventaire

Décembre 2023

INFORMATIONS RELATIVES AU CONTRAT DE GÉRANT MANDATAIRE NON SALARIÉ A TERME PRECIS

PERIODE 5 à 7 semaines en moyenne suivant le cas

Postes situés :

Sur quelques magasins des côtes françaises : A partir de fin mai

Paris / Ile de France et Province : A partir de début juillet et **principalement sur le mois d'août** et jusqu'à début septembre

COMMISIONNEMENT : Au minimum 6,45% brut du CA TTC

Minimum garanti : 1 835€ brut

FORMATION : 12 jours en magasin avec le caviste du magasin d'affectation en amont de la prise de gestion. Indemnité : 250€ brut incluant les frais de nourriture et de transport en commun

POUR CANDIDATER

Un site de recrutement dédié aux « remplacements d'été ». Il permet de traiter efficacement un très grand volume de candidatures tout en s'assurant de la qualité des profils sélectionnés lors des recrutements

Cet outil nous permettra d'effectuer une sélection en visualisant un **CV vidéo**

Vous devrez répondre également à des questions qui permettront d'affiner votre candidature

Le CV vidéo nous permettra d'évaluer la créativité et la motivation du candidat à vouloir intégrer NICOLAS en qualité de Gérant Mandataire Non Salarié




Décembre 2023

LES ETAPES DU DEPOT DE CANDIDATURE SUR LE SITE TALENTVIEW



- ❑ Nous vous demanderons de nous communiquer des lieux de mobilité de la liste où vous êtes susceptible d'être hébergé(e) durant l'exécution de votre contrat de Gérant Mandataire Non salarié à terme précis

 **POSTULER** : https://nicolas.talentview.io/fr?source=carriere&utm_source=ecolespartenaires

1. Répondez aux 10 questions posées (les questions fermées sont éliminatoires)
2. Réalisez une vidéo d'une minute où vous vous présentez en répondant à une question ouverte (le but de l'exercice est de montrer votre motivation pour intégrer Nicolas en qualité de Gérant Mandataire Non Salarié à terme précis)
3. Rattachez votre CV sur le site (Attention de mettre sur le CV une adresse où nous pourrons effectuer les diverses correspondances par voie postale jusqu'au 15 novembre 2024)
4. Validez votre candidature
5. Vous devrez impérativement nous faire parvenir vos documents administratifs (copie CNI, Attestation carte vitale etc...) dès réception du mail qui vous confirmera que vous avez été sélectionné

Merci de vérifier régulièrement vos spams car, nous correspondons principalement par mail

AGENDA

Mars

A partir de mi-mars

Vous recevez un mail de Validation de votre candidature qui vous indique votre magasin d'affectation ainsi que les dates de la mission

Sous 7 jours maximum

Vous nous transmettez vos documents administratifs (Copie CNI, Photo d'identité, RIB individuel, Copie attestation assurance maladie, attestation de responsabilité civile, extrait casier judiciaire N°3, attestation de la mutuelle de santé individuelle) à : etudiants@nicolas.com

Dès la réception de tous vos documents

on vous transmet :

En signature électronique :

- Attestation (code de conduite, politique interne de prévention et de lutte contre le harcèlement sexuel, politique cadeaux et invitations)
- Dispense d'adhésion à la mutuelle

En annexe :

- ✓ La copie de l'accord collectif
- ✓ La copie vierge du contrat de GMNS à terme précis

- ✓ « Remise de documents » (à rédiger intégralement manuellement sur feuille blanche) et à retourner à : etudiants@nicolas.com

Avril

A partir de mi-avril

Vous êtes convoqué(e) à une **réunion d'informations obligatoire** (siège de Thiais)

on vous transmet :

En signature électronique :

- Courrier d'affectation (adresse de votre magasin d'affectation, numéro de téléphone du magasin, dates de formation et de remplacement)
- Convention de formation

Le même jour que la réunion

Vous effectuez la visite médicale obligatoire sur place (siège de Thiais)

Avril/Mai

Suite à la réunion

Vous prenez **impérativement** contact avec le caviste de votre magasin d'affectation afin de vous présenter, en lui téléphonant ou en vous rendant au magasin

Juillet

Vous rentrez en formation dans votre magasin d'affectation

48h avant la fin de la formation

Vous signez votre contrat de GMNS à terme précis

A la fin de la formation

Vous signez **impérativement** et conjointement avec le GMNS, la feuille d'émargement de la formation ainsi que « la liste des points à valider » et vous les renvoyez par mail à : etudiants@nicolas.com

Octobre/Novembre

Vous recevrez par voie postale, le résultat comptable de l'inventaire de fin de mission

NOS RÉSEAUX



Nous découvrir :
<https://hub.nicolas.com/>



Pour les conseils en temps réel :
Twitter @DisMoiNicolas



Pour le partage :
[www,facebook,com/lesvinsnicolas](http://www.facebook.com/lesvinsnicolas)



Pour les astuces et le plaisir :
[www,youtube,com/lesvinsnicolas](http://www.youtube.com/lesvinsnicolas)



[http://instagram,com/lesvinsnicolas](http://instagram.com/lesvinsnicolas)